



Procès verbal
ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2015
DE L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT ABITIBI-JAMESIE

18 juin 2015,
De midi à 13h00 heures
Salle pavillon autochtone de l'UQAT
Local #4225
675, 1ère avenue Val-d'Or

Liste des membres présents :

M. Normand Roy, M. Ghislain Galarneau, Mme Guylaine Bois, M. Gilles Bérubé, M. Éric Audet, M. René Roy et Mme Chantal Carrier

Aussi présents : Mme Judith Sénéchal, directrice.

1. OUVERTURE DE LA REUNION

La séance débute à 12h00 et la présidente, Mme Guylaine Bois, souhaite la bienvenue à tous.



2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2015

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance : Mot de bienvenue de la présidente ;

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle 2015 ;

3. Lecture et approbation des comptes-rendus de l'Assemblée générale annuelle du 17 juin 2014;

4. Assemblée des membres

- 4.1. Rapport d'activités annuel 2014-2015
- 4.2. Prévisions budgétaires 2015-2016
- 4.3. Plan d'action 2015-2016
- 4.4. Modifications aux règlements généraux
- 4.5. Élections
- 4.6. Choix vérificateur comptable

5. Levée de la séance ;

ÉSOLUTION OBVAJ 240-06-15

Objet : Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2015

M. Éric Audet propose que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2015 soit adopté. La proposition est appuyée par M. Normand Roy et adoptée à l'unanimité.

Adopté



3. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 17 JUIN 2014

La présidente demande aux membres qui étaient présents à la dernière AGA s'il y a des modifications à apporter au document.

RÉSOLUTION OBVAJ-241-06-15

Objet : Approbation du procès verbal de l'assemblée générale annuelle 2014

M. Éric Audet propose l'approbation du procès verbal de l'assemblée générale annuelle 2014. La proposition est appuyée par Mme Guylaine Bois et adoptée à l'unanimité.

Adopté

4. ASSEMBLEE DES MEMBRES

4.1. RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2014-2015

La direction résume les grandes lignes du rapport d'activités annuel pour les membres présents.

La conclusion apportée dans les états financiers n'indique pas de faille dans la gestion de l'organisme. Un déficit apparaît suite à des modifications dans la comptabilisation des revenus depuis l'exercice 2013-2014; les surplus provenant des exercices financiers précédents n'apparaissent plus comme des revenus annuels.

RÉSOLUTION OBVAJ-242-06-15

Objet : Approbation du rapport d'activités annuel 2014-2015

M. Ghislain Galarneau propose l'approbation du rapport d'activités annuel 2014-2015. La proposition est appuyée par M. Gilles Bérubé et adoptée à l'unanimité.

Adopté

4.2. PREVISIONS BUDGETAIRES 2015-2016

Le plan d'action et les prévisions budgétaires sont présentés conjointement.

La validation du PDE par le gouvernement du Québec est éminente et, suivant sa publication, la promotion du document auprès des acteurs de l'eau du territoire de gestion fera partie intégrante des activités de l'organisme. Pour se faire, la planification de la prochaine année requiert l'attribution de ressources supplémentaires aux communications, aux frais de déplacement et de réunions dans des efforts de promotion du PDE et de développement des relations avec les acteurs de l'eau.

Une diminution importante de l'équipe de l'OBVAJ a eu lieu en 2014, les postes libérés n'ont pas été comblés en raison de la réalité financière de l'organisme. De ce fait, les dépenses liées aux charges salariales sont diminuées en comparaison avec les années antérieures. Une augmentation des budgets alloués aux contractuels et consultants vise à pallier la perte de diversité d'expertise à l'interne.



La direction explique que les changements observés aux prévisions budgétaires en comparaison avec les années antérieures reflètent les orientations du plan d'action de la prochaine année ; ces changements se résument par une attribution de ressources supplémentaires aux communications et aux employés contractuels et une diminution des ressources vouées à la charge salariale.

RÉSOLUTION OBVAJ-243-06-15

Objet : Approbation des prévisions budgétaires 2015-2016

Mme Guylaine Bois propose l'approbation des prévisions budgétaires 2015-2016. La proposition est appuyée par M. Éric Audet et adoptée à l'unanimité.

Adopté

4.3. PLAN D'ACTION 2015-2016

RÉSOLUTION OBVAJ-244-06-15

Objet : Approbation du Plan d'action 2015-2016

M. Normand Roy propose l'approbation du plan d'action 2015-2016. La proposition est appuyée par M. Gilles Bérubé et adoptée à l'unanimité.

Adopté

4.4. MODIFICATIONS AUX REGLEMENTS GENERAUX

Aucun changement aux règlements généraux n'est proposé.

4.5. POSTES EN ELECTION

Mme Judith Sénéchal rappelle que les numéros de postes impairs sont en élection cette année. Parmi ces administrateurs, Mme Monique Chateauvert décide de ne pas renouveler son mandat auprès de l'OBVAJ.

M. Ghislain Galarneau, M. Gilles Bérubé et M. Éric Audet renouvellent leur mandat pour la période prescrite de 2 ans.



Nom de l'administrateur	Numéro de poste
Monique Chateauvert	1
Guylaine Bois	2
Ghislain Galarneau	3
Normand Roy	4
Gilles Bérubé	5
Éric Audet	7

Le conseil d'administration a maintenant 2 sièges à combler.

4.6. CHOIX DU VERIFICATEUR COMPTABLE

La firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., située à Val-d'Or, est mandatée pour effectuer la mission d'examen pour l'année financière 2015-2016 pour un montant d'environ 17 500\$.

RÉSOLUTION OBVAJ-245-06-15

Objet : Choix du vérificateur comptable

M. Gilles Bérubé propose que la mission d'examen pour l'année financière 2015-2016 soit confiée à la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. La proposition est appuyée par M. Éric Audet et résolu à l'unanimité.

Adopté

5. LEVEE DE LA SEANCE

La séance termine à 12h45.

RÉSOLUTION OBVAJ-246-06-15

Objet : Levée de la séance

M. Ghislain Galarneau propose que la séance soit levée. La proposition est appuyée par Mme Guylaine Bois et résolu à l'unanimité.

Adopté